

**RAPPORT**  
**SUR LA SITUATION DES ARCHIVES**  
**2003**

**Par Le directeur des Archives Départementales**

*I. Présentation du service*

Missions :

Les Archives départementales ont été rattachées à l'administration départementales le 1<sup>er</sup> janvier 1986 et dépendent dans l'organigramme départemental de Direction générale des Services départementaux.

Elles ont pour mission la collecte, le classement, la conservation, la communication des archives publiques telles qu'elles sont définies par la loi du 3 janvier 1979 sur les archives, c'est-à-dire les archives des collectivités locales, des services déconcentrés de l'Etat et des établissements publics dans le ressort du Département ainsi que les minutes et répertoires de notaires. Elles sont aussi chargées des archives privées qui leur sont confiées. Elles ont enfin la charge de mettre en valeur et de faire connaître le patrimoine historique qu'elles conservent, tout particulièrement auprès du public scolaire, pour lequel le service historique organise des actions spécifiques.

*Moyens*

Moyens financiers

Les moyens financiers accordés par l'Assemblée départementale au service des Archives se décomposent ainsi :

- |                              |                |
|------------------------------|----------------|
| - Dépenses de fonctionnement | 128 601 Francs |
| - Dépenses d'investissement  | 55 150 Francs  |

Soit au total

183 751

Francs

Les travaux d'entretien du bâtiment sont gérés directement par le service des bâtiments départementaux ; les rémunérations du personnel et la formation par le service du personnel

Le service a réalisé au titre du fonctionnement 14 323 Francs de recettes (vente de photocopies, travaux photographiques, ventes d'ouvrages).

### *Personnel*

Le personnel d'Etat, rémunéré par le ministère de la Culture et mis à la disposition du Département, comprend 2 personnes :

- 1 conservateur du patrimoine, directeur,
- 1 chargée d'études documentaires,

Deux personnes de catégorie B parties en retraite en 1999 et 2003 n'ont pas été remplacées.

Le personnel départemental est composé de 16 personnes qui se répartissent ainsi :

- Filière culturelle : 1 attaché de conservation (cadre A), 1 assistante qualifiée de conservation (cadre B),
- Filière administrative : 2 cadres B et 8 cadres C,
- Filière technique : 4 cadres C (dont le poste de femme de ménage).

En raison des temps partiels, le nombre d'emplois effectivement occupés s'élève à 16, 4 auxquels il convient d'ajouter 7 auxiliaires d'été (7 mois).

### *Formation*

À l'issue des stages de formation obligatoire, de préparation aux concours et de stages en bureautique (3 personnes et 119 jours en 2002), le service retrouve cette année un faible niveau de formation (3 personnes et cinq jours de formation). Il serait très souhaitable de voir une plus forte participation aux formations dans des domaines purement archivistiques puisque les agents du service, dans leur ensemble, ne sont pas véritablement préparés au traitement des fonds modernes et contemporains.

Les Archives ont assuré un stage de dix jours de formation pour la responsable des archives de Charleville-Mézières.

### Médecine du travail

Le Docteur Bastide son adjoint et le chef de bureau du personnel ont visité les Archives (31 mars) et se sont fait expliquer les risques potentiels encourus par le personnel (transfert d'archives, poussière...).

### Bâtiments et équipement

Les principaux travaux d'aménagement ont consisté dans la climatisation de la salle de lecture (9 448 euros), la connexion des Archives à l'autocommutateur du Conseil général (5 000 euros), et la mise en réseau informatique du service (7 450 euros).

### *Constitution des fonds, aide à l'organisation de l'archivage*

#### Entrées aux Archives

Après quatre années d'entrées supérieures à 250 mètres linéaires, les versements et les dépôts de l'exercice 2003 s'inscrivent à *un niveau faible* (171,30 mètres), à peine supérieur au niveau exceptionnellement bas atteint en 1998 (148,35 mètres). Il convient de souligner cette année la parité des versements des services du Conseil général (43,30 mètres) et des services déconcentrés de l'Etat (44,01 mètres), tandis que les archives notariales, après de très importantes entrées en 2002 (121,50 mètres) se limitent à des compléments de minutiers anciennement versés (12,54 mètres) et que pour des raisons diverses, les dépôts d'archives communales sont peu importants (13,16 mètres). A l'exception des archives des aciéries Thomé-Cromback (30 mètres) où des tris seraient d'ailleurs à pratiquer, les entrées de fonds privés ne sont pas non plus élevées.

Les documents entrés aux Archives se décomposent de la manière suivante :

Archives publiques : 113,11 mètres

Archives privées : 32,95 mètres

Bibliothèque : 25,24 mètres

Les entrées d'archives publiques les plus notables sont les suivantes :

- Services du Conseil général et Etablissements Publics Départementaux :

- \* Service administratif (4,00 m)
- \* Direction des Affaires Financières et du Budget (19 m)
- \* DISA, Service de l'aide sociale à l'enfance (6,90 m)
- \* Service des Bâtiments départementaux (7,50 m)

- Services déconcentrés de l'Etat à compétence départementale :

- \* Mission aux droits des femmes (0,10 m)
- \* Sous-Préfecture de Rethel (16 m)
- \* Enregistrement de Vouziers (7,70 m)
- \* Hypothèques de Vouziers (10,35 m)
- \* Maison d'arrêt de Charleville-Mézières (6 m)

- Officiers publics :

- \* Complément du minutier de Tourteron, Amagne et Seuil (7 m)
- \* Complément du minutier de Wasigny (5,50 m)
- \* Epaves du minutier de Justine (0,02 m)
- \* Complément du minutier Conreur de Charleville-Mézières (0,02

m)

- Communes :

- \* Dépôt de 21 communes (12,97 m)

- Archives privées

- \* Archives des aciéries Thomé-Cromback fin XIXe-1999 (30

m)

- \* Archives de M. Lallement, président des FFI (0,80 m)

- \* Archives paroissiales (2,10 m)

- \* Film de la construction du barrage de Witaker en 1948-1949

## Éliminations

La poursuite de la politique systématique d'éliminations a permis de détruire *492,85 mètres de papiers périmés*, soit un des plus importants métrages de ces dernières années. Les tris ont porté surtout sur les archives publiques contemporaines mais aussi sur les fonds privés. Si l'on ajoute la restitution de deux bibliothèques n'offrant pas d'intérêt pour les Archives, celle des brevets d'invention rendue à la Chambre de Commerce et d'industrie (48,40 m) et celle du Cercle de généalogie des Ardennes (28 m), c'est *au total 569,25 mètres* de rayonnages qui ont été *libérés*. Malgré l'épuisement progressif des « gisements d'archives » les plus riches et la nécessité de procéder à des tris internes longs et moins productifs, il reste encore des possibilités intéressantes de récupération d'espace pour quelques années.

Pour la quatrième fois depuis 1997, le bilan entrées/sorties présente cette année un *solde négatif de 397,95* (contre un solde positif de 76,35 m en 2002). De ce fait, même si les Archives ne réussissent pas à obtenir chaque année des éliminations supérieures aux entrées, ces dernières s'inscrivent désormais à un niveau considérablement inférieur à celui des années 1986-1996 où les archives connaissaient un accroissement net moyen de 396 m par an. En outre, la récupération d'espace accomplie depuis 1997 (1226,65 m) est telle que le métrage occupé fin 2003 est très nettement en dessous du seuil atteint fin 1996.

## Aide à l'archivage

L'aide à l'archivage se traduit par le passage d'un ou plusieurs agents des Archives dans les communes et les administrations pour préparer des versements ou pour conseiller lors des tris préalables

L'année 2003 a vu la poursuite de la politique systématique d'intervention dans les archives communales lancée en 1998, qui devrait permettre le traitement de l'ensemble de ces fonds en une douzaine d'années. Priorité est donnée aux communes ayant des projets d'aménagement de leurs locaux car l'expérience montre que ces rénovations peuvent avoir des conséquences catastrophiques pour les archives.

Les interventions effectuées répondent à un triple objectif : éliminer la totalité des pièces périmées, effectuer le dépôt réglementaire des archives anciennes, donner une formation au moins sommaire aux secrétaires de mairie.

*22 communes* (21 de moins de 2 000 habitants et 1 de plus de 2 000 habitants, Charleville-Mézières) ont ainsi bénéficié d'une intervention des Archives pour

une durée totale de plus de 320 heures (contre 429 en 2002), soit une moyenne de près de 15 heures par commune (de 3 heures 30 à 39 heures selon l'état et l'importance des archives). La durée de l'intervention en mairie liée à la fréquence d'interventions longues (8 communes nécessitant chacune plus de 15 heures) et une moindre disponibilité de ma part du fait de nombreuses autres sollicitations expliquent que le nombre de communes assistées cette année connaisse une chute par rapport à l'exercice précédent et soit le plus faible depuis 1998. Les actions en commune sont appréciées des collectivités qui ne savent pas comment résorber l'arriéré et dont les demandes d'interventions de notre part sont en progression.

### *Conservation matérielle*

#### Occupation de l'espace

Les éliminations et la restructuration effectuées ces six dernières années permettent de disposer d'un *tableau d'occupation* et de l'espace *plus précis* que dans le passé. Après l'achèvement du traitement des vrac entassés sur le sol, le resserrement de la série 1 000 W et divers transferts de 1999 à 2002, le présent exercice a été consacré à une nouvelle opération de rationalisation de l'espace. Il importait, en resserrant les archives conservées, de rendre effectif l'espace théoriquement gagné par les éliminations massives évoquées plus haut. Ceci a nécessité le *transfert de 2 030, 40 mètres* de documents aux niveaux A6 et B6 ce qui permet de continuer à y accueillir les versements pendant encore plusieurs années alors que ce niveau était près de la saturation.

Aucun nouveau rayonnage n'a été installé pendant l'exercice. Malgré tout, la libération de nombreux rayonnages du fait des éliminations massives des six dernières années permet de disposer en fin d'exercice, avec le solde négatif de l'année 2003, de *6 245 m* de *tablettes vides* contre *4 542 m* fin 1996.

#### Conditionnement

*231,55 mètres de documents* ont été conditionnés, sous boîtes, à l'occasion de leur classement : séries modernes, série W, archives communales et notariales, série J et bibliothèque (boîtes standard ou boîtes Cauchard). Les 536 microfilms réalisés dans l'année ont été placés dans des boîtes de protection de même que 4 cassettes audiovisuelles (boîtes Cauchard).

## Reliures, restauration, microfilmage

32 volumes ont été reliés à l'extérieur. La politique systématique de restauration de documents, lancée en 1998, a été poursuivie cette année pour un montant de 27 207 euros. Priorité a été donnée au traitement des plans cadastraux anciens dont le mauvais état interdisait la communication au public (107 plans restaurés). Ont également été restaurés deux registres (1851-1870) et 1 826 feuillets XVIII<sup>e</sup> siècle du minutier de Tagnon.

L'atelier photographique a réalisé 6 205 mètres de microfilms tant pour le service que pour le public et dupliqué 6 974 mètres, tandis que 1 636 mètres ont été effectués par un service extérieur. Le métrage total des microfilms s'élève au 31 décembre 2003 à 85 000 mètres. Les deux grandes opérations de microfilmage, lancées en 2001 afin de préserver des documents fragiles et fréquemment consultés ont été poursuivies : registres d'état -civil postérieurs à 1890 (cantons de Carignan, Rocroi et Signy-le-Petit) et reprise des microfilms Mormons de qualité défectueuse.

1 916 reproductions photographiques ont été réalisées tant pour les besoins du service que pour les lecteurs.

## *Action scientifique et culturelle*

### Traitement des fonds

953,14 mètres de documents, 350 documents figurés, 536 microfilms et 4 cassettes audiovisuelles ont été traités dans l'année tandis que 492,60 mètres d'archives périmées ont été éliminées à l'occasion de tris et 76,40 m transférés dans un autre service. Les traitements ont surtout concerné les archives notariales et la série W, les archives communales déposées, les archives modernes et la série J.

L'accent a été mis cette année sur le traitement de la série 1 000 W en vue d'éliminations systématiques. Malgré cela, les travaux de classement connaissent une *hausse sensible* et le métrage des archives classées après tri (443,14 m) est le plus élevé depuis 1996. Le renforcement des effectifs du service trouve ainsi sa traduction concrète. Il faut toutefois considérer qu'une partie des classements effectués dans les archives notariales constitue une nouvelle cotation sans remaniement interne ce qui contribue à majorer le travail effectivement réalisé. Les Archives continuent à faire l'objet de nombreuses sollicitations tant dans le domaine des recherches scientifiques que dans celui des recherches

administratives, même si on observe une évolution de la nature des demandes (chute des attestations liées à la W. O. L.).

L'importance des *dépôts d'archives communales* devant se maintenir pendant la campagne systématique d'inspection, une équipe se consacre quasiment à plein temps depuis 1998 (hors recherches administratives et diverses interventions ponctuelles) au traitement de ces nouvelles entrées. Les archives de 16 communes de moins de 2 000 habitants ont été classées et refondues avec les précédents dépôts (37,95 m). La progression du métrage traité ne réussit pas néanmoins à rattraper le retard pris en ce domaine si bien qu'il existe un délai de près de trois ans entre le dépôt et la réalisation du répertoire correspond.

L'introduction d'une nouvelle cotation à quatre éléments pour les *archives notariales* a entraîné la reprise du classement des minutiers de Briulles-sur-Bar (3 E 30), de Tourteron (3 E 31) et d'Amagne (3 E 28, avec complément) versés ces dernières années et précédemment cotés en série continue. Trois anciens versements, Sévigny-Waleppe (3 E 3), Chaumont-Porcien (3 E 14) et Signy-l'Abbaye (3 E 17) ont fait l'objet d'une refonte totale. Le minutier de Wasigny (3 E 35), versé en 2002, a été directement classé selon les nouvelles normes. Au total, 196 mètres d'archives notariales ont été traités.

Les nouvelles entrées en *série J* (pièces isolées, archives paroissiales...) ont été répertoriées (4,25 m). Des tris importants ont été effectués dans le fonds des dossiers de clients du minutier de Carignan (32,20 m). Un recensement détaillé des « écrits du for privé XIVe-XXe siècle » a été effectué (54 p).

Les *archives modernes* entrées au cours de l'exercice ont fait l'objet d'un traitement systématique, enregistrement et hypothèques de Vouziers (13,95 m après tri), sociétés de secours mutuels (0,20 m). Les fonds de sept justices de paix (31,60 m) ont été classés, l'objectif étant de publier l'ensemble de cette série dans quelques années. Ont été achevés le tri et le classement des dossiers d'établissements classés (9,40 m après tri) dotés d'un instrument de recherche informatisé. Un tableau sous Excel des dossiers de la cour d'assises de 1929 à 1939 a aussi été établi.

Le traitement des *archives contemporaines* a été poursuivi par classement de nouvelles entrées en vrac et par reprise de fonds dotés de répertoires peu satisfaisants (au total, 127,25 m). L'accent a été mis sur la prison de Charleville, les fonds de la dernière guerre, les comptes administratifs des communes et divers fonds après tri. Des traitements informatisés ont été effectués dans le fonds de la DISA, des dommages de guerre et des Chemins de fer de l'Est.



Les nouvelles entrées en *bibliothèque* (livres et périodiques) ont été répertoriées (13 m) de même que les publications de la bibliothèque administrative (11,24 m) 536 microfilms, 350 documents figurés et 4 documents audiovisuels ont également été traités.

Les *éliminations massives* par liasse entière, lancées en 1997, ont été poursuivies (450,10 m). Le traitement de la bibliothèque administrative a aussi donné lieu à des tris systématiques (3,30 m éliminés).

52 *répertoires* (68 en 2002) représentant 779 *pages* dactylographiées ou informatisés (821 en 2002) et 5 fichiers (3 063 fiches) ont ainsi été mis en service.

Le bilan des documents traités s'établit par série de la manière suivante (métrage après élimination) :

SERIES ET FONDS	METRAGE	INSTRUMENTS DE RECHERCHE
Archives notariales (3 E)	196,00 mètres	96 p et 143 fiches
Archives communales déposées (E dépôt)	37,95mètres	246 p 86 p et 18 fiches
Documents et fonds d'origine privée (J)	4,25 mètres	52 p 72p
Diverses sous-séries modernes (M, Q, U, X)	54,85 mètres	2 000 fiches 23 p
Divers versements contemporains (W)		5 p
Bibliothèques et périodiques	129,15 mètres	2 p
350 documents figurés (série Fi)		902 fiches
536 microfilms	20,94 mètres	
4 cassettes et CD-ROM		
Indexation générale		
Total	443, 14 mètres	582 p et 3 063 fiches

### *Communications*

1 375 *lecteurs* ont consulté 29 321 documents en salle de lecture (1 220 lecteurs et 26 415 documents en 2002). La progression du nombre de communications (augmentation de 2 907 documents par rapport à 2002 soit + 11% après 2 hausses de 6,7 % et 9,7 % ces deux dernières années) pour un public en progression, se poursuit cette année encore (progression de 82% depuis 1990). Elle est à mettre

en grande partie au compte des recherches généalogiques et des recherches dans la presse : 18 574 microfilms, représentant 63% du total des communications, ont en effet été consultés. Mais elle tient aussi à des demandes nouvelles, dans des domaines variés, émanant d'un public non formé ce qui nécessite le plus souvent pour le service une assistance lourde.

On assiste par ailleurs à une légère remontée des communications aux services administratifs (152 dossiers contre 120 en 2002) qui dépasse à nouveau le niveau de 2001).

Les *demandes de dérogation* aux règles de communicabilité des archives progressent encore après la forte hausse constatée ces dernières années (36 demandes instruites accordées contre 47 en 2002) portant sur 367 documents. La progression qui porte sur le nombre de documents consultés est due à la conjonction de deux recherches sur les dossiers correctionnels de la dernière guerre et deux autres sur les morts mentionnés sur deux monuments de la première guerre mondiale.

Les recherches universitaires et scientifiques montrent un certain repli (46 contre 48 en 20002 et 38 en 2001).

Les recherches par correspondance progressent après le repli constaté en 2001 : 376 recherches dont 119 à caractère scientifique et 205 à caractère administratif (contre 352 en 2002 et 469 en 2001). Elles connaissent un triplement depuis 1990. La tendance est encore à la hausse : la diminution des attestations de travail demandées par les Polonais au titre de la W.O.L., sont largement compensées par des demandes d'ordre divers (droit des familles, spoliations de la dernière guerre, pollutions industrielles).

### *Service éducatif*

Le service éducatif est animé par Monsieur Jean-Pierre Marby, professeur d'histoire bénéficiant de 4 heures supplémentaires hebdomadaires. Il organise des expositions et accueille les classes et les groupes souhaitant visiter les Archives et travailler sur des documents originaux.

Quatre classes (100 élèves) sont venues visiter le service et effectuer des travaux sur documents (3 classes de lycée et 1 classes du lycée agricole). Deux ateliers sur les sceaux ont été proposés aux élèves de 5<sup>e</sup> du collège de Sault-les-Rethel (27 élèves).

Un stage « Images et documents figurés » a été organisé pour les nouveaux certifiés. M. Marby a aussi participé à un stage sur « Citoyenneté et patrimoine » à Sedan, à la demande de l'Inspection académique.

Par ailleurs, 15 expositions itinérantes sur les 21 proposées ont été prêtées 26 fois pendant l'année à des établissements scolaires ainsi qu'à des offices de tourisme, des musées et des associations. Elles ont touché 3 582 scolaires et 951 personnes diverses soit au total 4 533 personnes.

### *Expositions*

Les Archives Départementales ont apporté leur collaboration à une exposition sur les « Femmes ardennaises ». Elles ont aussi apporté une assistance technique au musée Guerre et Paix à Novion-Porcien (trois dernières guerres), à celui de Vendresse (métallurgie), et à la ville de Sedan (guerre de 1870).

### *Autres activités culturelles*

Le Directeur des Archives Départementales est membre de plusieurs commissions dans le domaine culturel (Commission Régionale du Patrimoine et des Sites, Jury pour le prix de la Résistance, préservation du patrimoine industriel...) et a siégé au jury de recrutement de l'emploi mémoire de l'ONAC (Anciens combattants). Melle Carret est membre de la Commission Diocésaine d'art sacré.

Les Archives sont le secrétariat et le siège social de la Société d'Etudes Ardennaises qui y tient ses conférences mensuelles. Elles participent également aux activités du Cercle de Généalogie et d'Héraldique des Ardennes. Elles conseillent enfin divers organismes locaux ou régionaux pour l'exploitation et la mise en valeur de leurs fonds, et plus généralement pour la sauvegarde du patrimoine.

Le directeur des Archives a organisé une rencontre entre M. Ruggiu, enseignant à l'université Paris IV Sorbonne, et M. de Massary, conservateur régional de l'inventaire pour étudier les modalités de coopération dans les travaux de recherches sur la population et l'urbanisme de Charleville (XVIIe-XXe siècles). La collaboration avec Paris IV Sorbonne a débouché sur un deuxième mémoire de maîtrise sur les femmes au XVIIIe siècle.

Le directeur des Archives a rédigé une « Chronique des Archives départementales 2002 » pour la Revue historique ardennaise. Plusieurs personnes du service ont

collaboré à la publication « dix ans d'enrichissement des archives publiques » à paraître.

Melle Jurbert a fait une conférence le 13 juin sur le protestantisme dans les Ardennes sous l'Ancien Régime dans le cadre des conférences de la Société d'études ardennaises. Elle a fait deux autres conférences sur ce sujet, au colloque « Sedan et les Villes lainière d'Europe » à Sedans (5 octobre) et au Rendez-vous de la généalogie à Liart (11-12 octobre).

Melle Jurbert s'est rendue à deux reprises au Landeshauptarchiv de Coblenz (RFA) pour recenser les archives concernant la région de Fumay, Fépin et Revin en vue de leur microfilmage.

**Le Directeur des Archives Départementales**

**Odile FURBERT**